



Coordination Urgence Migrants (CUM)

Réunion Conseil d'Administration Procès-Verbal réunion du mercredi 06/09/2017 (LDH)

Présents/es : BALANDIN Colette, BECHAUX Etienne, BLANDIN André, DUMORTIER Jacques, GIROUD-PANIER Marie-Claude, THOMAS ROUVIERE Berthe, VILAIN Jean Paul, VUIART Jean-Paul.

Excusés / Absents : SCHUMMER Eva

Ordre du jour :

- 1- Approbation PV de l'AG du 14 Juin 2017 avant envoi à la Préfecture
- 2- Election du nouveau « bureau »
- 3- Mise en place d'une 3^{ème} Commission de Travail ?
- 4- Fonctionnement et remise en route des deux Commission de Travail et projet pour l'année
- 5- Questions diverses.

Après quelques mots d'accueil de nos deux nouveaux membres du Conseil d'Administration Jean-Paul Vuiart, en remplacement de Anne-Marie DUREUX pour le CCFD-Terre Solidaire et Colette Balandin pour RESF 69, nouvelle association représentée au CA en remplacement du Foyer Protestant de la Duchère), nous lançons ce premier Conseil d'Administration de la saison 2017-2018 par les questions statutaires suite à l'AG afin de pouvoir adresser rapidement les documents officiels à la Préfecture.

1 – Approbation PV de l'AG du 14 Juin 2017 :

Un projet de PV de l'Assemblée Générale avait été adressé à chacun des membres du Conseil d'Administration avant la réunion afin d'apporter des corrections éventuelles. A ce jour, pas de modification à apporter.

Le PV de l'AG est donc adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Il sera adressé aux personnes présentes ou excusées de l'AG. Il sera aussi diffusé pour information auprès des personnes qui sont régulièrement présentes aux Assemblées Plénières.

Une version signée du PV sera adressée au Bureau des associations de la Préfecture avec la liste des nouveaux membres du Conseil d'Administration.

2 – Election du « bureau »

Même si nous ne fonctionnons pas vraiment avec des réunions de « bureau » distinctes des réunions du Conseil d'Administration puisque le CA ne comprend que 9 personnes maximum, il nous faut procéder à l'élection des postes statutaires de secrétaire, trésorier, vice-président et président.

Avec l'accord de l'ensemble des présents, nous procédons à cette élection à mains levées en fonction des souhaits des personnes de se représenter ou non aux postes occupés précédemment :

- Secréariat : Berthe Thomas-Rouvière se représente à ce poste et il n'y a aucune autre candidature. Berthe Thomas-Rouvière est élue à l'unanimité au poste de Secrétaire.
- Trésorier : Etienne Béchaux est d'accord pour se représenter à ce poste et il n'y a aucune autre candidature : Etienne Béchaux est donc élu à l'unanimité au poste de Trésorier.
- Vice-Président : Eva Schummer a envoyé un mail pour signifier que, pour ce début de saison, elle était d'accord pour se représenter à ce poste tant que sa charge de travail le lui permettra. Il n'y a aucune autre candidature. Eva Schummer est donc élue vice-présidente à l'unanimité.
- Président : Jean Paul Vilain est d'accord pour se représenter à ce poste dans la mesure où les axes de travail principaux définis pour la saison (Plaidoyer zéro SDF notamment) ont été approuvés lors de la discussion précédente avant l'approbation du PV de l'Assemblée Générale. Il n'y a aucune autre candidature. Jean Paul VILAIN est donc élu à l'unanimité au poste de Président.

La composition du Conseil d'Administration sera donc envoyée dans les jours prochains au Bureau des Associations de la Préfecture.

Après discussion, nous convenons d'avoir des réunions du Conseil d'Administration de manière un peu plus soutenue que l'an dernier, à priori une réunion par mois.

Pour nous donner une certaine souplesse de fonctionnement, nous convenons que les personnes qui siègent au CA au titre d'une association (ACLAAM, CCFD-Terre Solidaire, Cimade, CLASSES, RESF, Secours Catholique) pourront désigner, en interne, unE représentantE suppléantE au sein de leur association respective pour les remplacer en cas d'absence à une réunion de CA. A charge pour l'association de nous faire connaître le nom de cette personne « suppléante » et que les infos entre titulaire et suppléant soient gérées directement par les personnes concernées (envoi du PV de réunion de CA aux seuls représentants titulaires).

En fonction de nos disponibilités personnelles et du calendrier prévisionnel d'utilisation de la salle de la LDH, nous convenons que le CA se réunit les 1^{er} (ou 2^{ème} selon vacances) mercredi du mois, de 9h30 à 11h30, à la LDH, 34 cours de Verdun. Les dates du 1^{er} trimestre 2017/2018 sont les suivantes :

- Mercredi 11 octobre 2017
- Mercredi 8 novembre 2017
- Mercredi 6 décembre 2017
- Mercredi 10 janvier 2018

3 – débat sur la mise en place éventuelle d'une 3^{ème} Commission de Travail (Veille Sociale / Urgence) :

Cette question fait suite au débat de l'AG et des actions actuellement en cours, notamment dans les Parcs Publics de Lyon auprès des demandeurs d'asile albanais avec le collectif d'habitants Agir Migrants et d'autres.

Cela nous rappelle les débuts des interventions de la CUM sur les bidonvilles de Sampaix par exemple. Mais qu'est-ce qu'il est concrètement possible de faire dans ces situations ?

Agir Migrants, de l'avis de Jean Paul qui suit cette action depuis le début s'organise très bien et permet de mobiliser de nombreuses personnes (120 personnes à peu près ...) qui ne se mobilisaient pas forcément avant. Ce sont surtout des habitants du quartier concerné (Lyon 3).

Plutôt que de remonter une nouvelle commission interne à la CUM sur cette question de la veille sociale et de l'intervention en urgence sur les « campements », est-ce qu'il ne serait pas plus efficace d'essayer de mobiliser plusieurs associations et collectifs sur ce type de situations et de mutualiser les moyens et les compétences ?

Peut-être que, si la commission essaie de démarrer (voir Gilberte ou d'autres qui voudraient se lancer), cela pourrait commencer par une réunion où la CUM inviterait des membres du Collectif Agir Migrants à venir témoigner de leur expérience et à discuter des « manques » repérés dans ce genre de situation ... A voir. On n'est pas très clair et, surtout, on ne veut pas que ce soit une nouvelle fois les mêmes personnes déjà impliquées dans les autres commissions et dans le CA qui portent cette éventuelle nouvelle commission.

4 – Commissions « sensibilisation du public » et « recherche de toits » ... et programme d'année :

Les réunions de ces deux commissions devraient pouvoir redémarrer prochainement à l'initiative des animateurs de chacune des commissions. A priori, les réunions « recherche de toits » se feront toujours à la LDH et les réunions « Sensibilisation du public » au Prado.

L'envoi du PV de l'AG et du CR du CA donnera peut-être le top départ ...

Il faudra en tout cas trouver de nouveaux membres pour ces commissions, notamment pour la commission sensibilisation du public puisque Colette et Jean-Paul Vuiart sont maintenant au CA et ne pourront pas cumuler CA et Commission. Suite à l'AG, on peut espérer recruter de nouveaux volontaires pour les commissions de travail.

Programme d'année :

- Jean Paul Vilain nous informe qu'il vient de recevoir le document de préinscription pour le **Salon Primevère 2018** qui se tiendra les 23 /24 / 25 Février 2018 à Eurexpo. Si nous voulons nous inscrire rapidement, on peut bénéficier de 20 % de réduction si inscription avant le 28/09/2017 (= coût de 97,00 €) ou de 10 % de réduction si inscription avant le 28/10/2017 (= coût de 109,00€) pour les mêmes conditions matérielles que l'an dernier. Fin des inscriptions : 28/11/2017 (=coût de 121,00€). Pour l'instant, le CA pense qu'il est trop tôt pour décider.

- **Dialogues en Humanité 2018** : A priori, les dates prévues sont le 6 / 7 / 8 Juillet 2018. Là aussi, un peu tôt pour décider ...
- **Journée d'information CUM 2018**. Est-ce que la CUM se lance dans une nouvelle journée du type de celle de Janvier 2017 qui s'était déroulée à salle Jean Couty ? Pour faire avancer la discussion, Jean Paul Vilain propose un projet qui, selon lui, aurait l'intérêt de regrouper les préoccupations des deux commissions : **centrer la journée d'information sur la question de l'hébergement des migrants, ce qui permettrait de lancer officiellement le Plaidoyer Zéro SDF dans la Métropole en invitant par exemple les associations avec lesquelles nous avons commencé à préparer le Plaidoyer (FAP, ALPIL) et aussi d'autres associations qui, dans d'autres régions, ont mené des actions originales en matière d'hébergement des migrants ...** Un tour de table des membres du Conseil d'Administration permet de constater que ce projet rassemble une majorité de membres du CA, seul RESF rappelant ses réserves sur le projet de « Plaidoyer » en raison des ambiguïtés de collaboration privé / public sous-jacentes à ce projet et sur le fait que, s'il est nécessaire de réquisitionner du bâti inoccupé pour loger les gens dans le besoin (uniquement les migrants?), il faut rappeler que la priorité des assos impliquées auprès des migrants n'est pas forcément la question du logement mais la régularisation et la non-expulsion. Chacun des autres membres du CA apporte son argumentaire :
 - « Je plaide pour que le Plaidoyer soit le thème de l'année »
 - Il faudrait que, comme l'an dernier, la journée comporte deux parties : une partie « explicative » (ce que dit la loi) et une partie « réalisation » (mise en valeur de certaines expériences).
 - Il faudrait que ce soit l'occasion d'ouvrir très largement à d'autres partenaires locaux qui sont aussi sur la question hébergement d'urgence (Professionnels de l'Urgence Sociale-PUS-, ACLAAM, ADOMA, etc.).
 - Il faudrait insister surtout sur « le non-respect du droit à l'hébergement, sur le non hébergement des mineurs par exemple » ... un peu comme le « non recours aux droits » de la part des publics en difficulté.
 - Organiser un « Grand Rendez-Vous Annuel » comme celui de Janvier 2017 est un peu la marque de fabrique de la CUM et le thème de l'hébergement est certainement porteur, surtout qu'on sera une nouvelle fois dans la période du Plan Froid ...L'ACLAAM a prévu l'organisation d'une Journée en décembre, donc pas de concurrence de date à priori.
 - Très favorable à orienter la Journée sur « le non- respect » du droit à l'hébergement alors qu'il y a, d'après la CUM, des solutions possibles à portée de main réalisables dans le respect de la loi (les réquisitions, mobilisation des bâtiments vacants, etc.). Reste à savoir qui peut vraiment porter l'organisation d'une telle journée d'ici le début de l'année 2018 (programme, réservation de salle, budget, invitations ...).

Avec les réserves exprimées plus haut par RESF, un accord est donné sur le principe de cette journée (thème à préciser plus finement ...). Restent les questions d'organisation à se répartir rapidement pour savoir si c'est vraiment réalisable pour le début d'année 2018 :

- **Salles envisagées pour 200/300 personnes** : Lyon : plusieurs possibilités à vérifier : Espace Jean Couty (Lyon 9 / Vaise) comme l'an dernier : on connaît la salle, c'est pratique d'accès. Voir aussi Bourse du Travail (place Guichard) ou Palais de la Mutualité ou une salle sur Lyon 1^{er} (mais où exactement ?). Voir aussi sur Villeurbanne : CCO ou Centre Culturel Vie Associative cours Emile Zola Jean-Paul Vilain se renseigne en priorité sur la disponibilité de l'Espace Jean Couty.
- **Dates possibles** : A priori, comme l'an dernier, début Janvier 2018 (Samedi 13 Janvier ou samedi 20 Janvier, ou autre Samedi avant vacances d'hiver). Repli possible sur journée du dimanche ... mais moins évident pour tous !

Jean Paul VILAIN

